

Le communiqué du Conseil des ministres du 05 décembre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 05 décembre 2018 à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat adresse ses condoléances émues à la nation suite au rappel à Dieu de Sidy Lamine NIASSE et prie pour le repos de son âme au paradis. Son œuvre reste marquée par sa contribution au développement du pluralisme médiatique, au renforcement de la démocratie et à la promotion de l'Islam.

Le Président de la République, se félicitant par ailleurs de l'élection à l'unanimité du Sénégal à la Présidence du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, le 03 décembre 2018, indique que ce choix à cette prestigieuse position confirme la reconnaissance de la communauté internationale de l'attachement exemplaire du Sénégal au respect et à la protection des droits humains.

Abordant la promotion du volontariat pour consolider le développement inclusif, équitable et durable, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du Volontariat, le 05 décembre, le Chef de l'Etat magnifie le rôle fondamental du volontariat dans l'accélération de la mise en œuvre de sa vision d'un Sénégal Emergent, félicite et encourage l'ensemble des volontaires nationaux et internationaux en service au Sénégal.

En outre, le Président de la République remercie toutes les organisations nationales et internationales de volontaires qui œuvrent, sans relâche, aux côtés des populations et des pouvoirs publics, afin d'améliorer significativement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et du développement communautaire, les conditions de vie de nos populations, notamment, celles des zones rurales.

Ainsi, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de faire procéder à l'évaluation de l'action du Service civique national, depuis sa création en 1998, et de l'Agence de Sécurité de Proximité, 5 ans après son lancement en 2013, et rappelle au Gouvernement, la nécessité de préparer la mise en œuvre d'une Stratégie nationale de développement du Volontariat ainsi que l'impératif de faire adopter, dans les meilleurs délais, le projet de loi d'orientation sur le Volontariat national.

Appréciant la consolidation du développement du sous-secteur de l'élevage, et sa place primordiale dans le développement économique et social du Sénégal, le Président de la

national de développement de l'Élevage en vue d'asseoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, et d'élever en permanence le niveau de contribution du sous-secteur à la richesse nationale.

Dans ce cadre, ce programme ambitieux, bâti autour d'un partenariat public - privé exemplaire, a permis d'améliorer la santé animale, de créer et de réhabiliter les infrastructures, de restructurer toutes les filières afin d'accroître leur productivité et leur performance, mais surtout de renforcer les capacités techniques et financières des éleveurs et opérateurs économiques du sous-secteur.

En outre, le Président de la République félicite le ministre de l'Élevage et l'ensemble des éleveurs du Sénégal pour l'engagement remarquable et la qualité du travail individuel et collectif accompli pour l'éradication de la mouche tsé-tsé dans la zone des Niayes, vecteur de la trypanosomiase et de la maladie du sommeil chez l'homme. Il informe les membres du Conseil, de la célébration, sous sa présidence effective de la Journée de l'Élevage le 08 décembre 2018 à Ranérou, dans la région de Matam.

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de la filière équine, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'accorder une attention particulière à cette filière, de veiller au renforcement des ressources et au rayonnement international du Haras National implanté à Kébémér.

Dans cette perspective, le Président de la République invite le Gouvernement à développer la coopération avec des pays de référence en la matière et d'étudier la faisabilité d'un Projet d'Hippodrome national moderne pour accompagner l'amélioration de la race chevaline et l'exploitation optimale du potentiel des courses hippiques.

Enfin, évoquant le Programme national de lutte contre l'insuffisance rénale et l'amélioration du système d'approvisionnement en produits pharmaceutiques, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller à la prévention efficace de la maladie ainsi qu'à la prise en charge adéquate et gratuite des malades insuffisants rénaux dans les différents centres publics de dialyse implantés dans le pays, dont le nombre a été significativement renforcé.

En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'examiner les modalités d'amélioration des procédures d'enregistrement des médicaments et d'approvisionnement du Sénégal en produits pharmaceutiques et se félicite des résultats très satisfaisants de la mise en œuvre de notre stratégie nationale de lutte contre le SIDA.

Le Président de la République a terminé sa communication par le suivi de la coopération et des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a axé sa communication sur le suivi et la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait le point sur le Projet énergie de Sambangalou dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du suivi de la campagne de commercialisation arachidière.

Le ministre en Charge du Suivi du PSE a rendu compte de l'état d'avancement des projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- Le projet de décret portant application de la loi n°2018-25 du 12 novembre 2018 portant Code forestier

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris la décision suivante :

- Monsieur Abdoul Karim MARICO, Inspecteur principal de l'Enseignement, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement du ministère de la Pêche et de l'Économie maritime, en remplacement de Monsieur Ousmane DIALLO, appelé à d'autres fonctions.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole